



[Conseiller la lecture de Var @ction](#)



Présentation du rapport des inspections générales interministérielles aux élus

Le rapport de l'Inspection Générale de l'Administration du Ministère de l'Intérieur et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable relatif aux inondations de juin dernier en Dracénie a été présenté ce jeudi 13 janvier 2011, à Draguignan.

Paul MOURIER, Préfet du Var, y avait invité les élus locaux (parlementaires, conseillers généraux, maires) et les représentants des chambres consulaires autour des services de l'Etat afin que les membres de la mission d'inspection puissent faire état du retour d'expérience, de leur évaluation et de leurs propositions d'action contenues dans ce rapport (*consultable en cliquant sur le bouton "en savoir plus"*).

./..



Entretien

avec Paul MOURIER, Préfet du Var

"...Il est important que la mémoire du risque soit entretenue..."



Paul MOURIER
Préfet du Var

Var @ction : Quelles conclusions tirez-vous de ce rapport ?

Paul MOURIER : Il atteint plusieurs objectifs. D'abord il apporte des explications du phénomène que la Dracénie et la Basse Vallée de l'Argens ont subi les 15 et 16 juin dernier. C'est un point important que de mieux comprendre les événements tant ils ont marqué les esprits par leur ampleur, la soudaineté, la durée et bien évidemment les conséquences dramatiques des inondations. Pour ceux qui ont vécu cette terrible épreuve, pour les élus qui ont du gérer la crise puis la reconstruction, des explications sont essentielles.

Puis les inspecteurs missionnés ont analysé ce qui peut être amélioré dans les dispositifs d'alerte et de secours, ce qui doit aussi être entrepris pour renforcer la prévention.

Je note le satisfecit donné aux actions de transmission de l'alerte par la cellule de crise de la préfecture aux maires, à la gestion des secours malgré la perte des liaisons téléphoniques et des moyens de secours.

Parallèlement des progrès doivent être réalisés dans différents domaines : la prévision des crues au delà des alertes météorologiques, la prise en compte du risque inondation par les élus et la population, la diffusion de l'alerte aux populations et aux établissements sensibles. Cela concerne la programmation des mesures de secours aux populations par l'intermédiaire des plans communaux de sauvegarde et une meilleure connaissance du fonctionnement de l'ensemble du bassin de l'Argens auquel la Naturby appartient comme d'ailleurs tous les cours d'eau qui ont versé les 15 et 16 juin 2010 avec une traduction dans les documents d'urbanisme des communes au travers des plans de prévention du risque inondation. Ces documents précisent pour chaque commune le risque inondation et indiquent les zones dangereuses où les constructions sont interdites et celles où l'urbanisation peut être poursuivie avec des mesures adaptées pour protéger les populations. Les inspecteurs recommandent aussi une meilleure gestion des cours d'eau à risque.

./..

Var @ction : Sur le volet de l'alerte aux populations, quelles sont les pistes de progrès ?



Paul MOURIER
Préfet du Var

Paul MOURIER : Les habitants du Var sont sensibilisés aux feux de forêt. Les événements de juin dernier ont rappelé que les inondations peuvent être aussi dramatiques et destructrices que les incendies. Si nous voulons que l'alerte soit perçue correctement, le risque inondation doit d'abord être connu avec précision. C'est la base d'un système d'alerte efficace.

Je rappelle que cette mission revient d'abord aux maires. Des outils existent pour améliorer l'alerte aux populations : le plan communal de sauvegarde dans lequel le maire décrit suivant le risque, la manière dont les populations sont alertées et sauvegardées en cas d'inondation.

Les maires concernés ont été invités à adapter leur document. Un travail spécifique est en cours avec les élus de la basse vallée de l'Argens afin de pouvoir envisager une réouverture des campings installés dans cette zone. Le PCS est complété par le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Des réunions publiques doivent être régulièrement organisées.

L'expérience des actions des Comités Communaux Feux de Forêts peut être reproduite avec le risque inondation. C'est une piste que nous explorons avec nos partenaires.

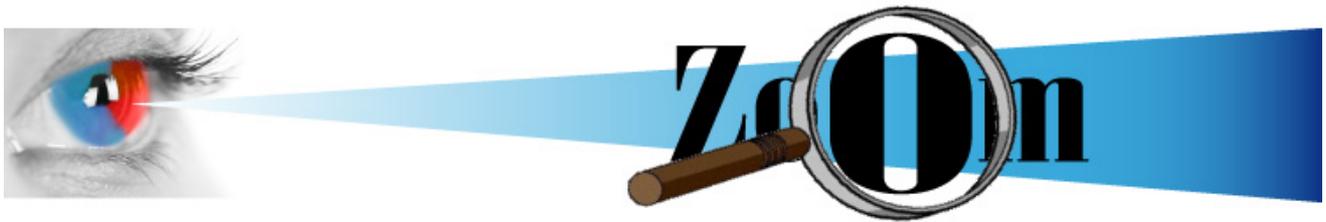
Enfin, il est important que la mémoire du risque soit entretenue.

Var @ction : En matière d'aménagement des cours d'eau, que pensez-vous faire ?

Paul MOURIER : Les services de l'Etat comme ceux du Conseil Général sont intervenus immédiatement après les inondations, venus en appui des communes et des syndicats de communes pour réaliser les travaux les plus urgents dans le lit des cours d'eau et sur les berges. Mais il faut aller au delà et dans plusieurs directions. D'abord une meilleure connaissance du fonctionnement du bassin de l'Argens.

En effet, des phénomènes mal connus comme les résurgences karstiques du plateau de Canjuers par exemple. Puis, il faut organiser la gouvernance autour de chaque cours d'eau et dynamiser les outils existants comme le contrat de rivière de la Nartuby. Cette gouvernance doit aussi être effective au niveau du bassin de l'Argens et j'ai, à cet effet, proposé au Président du Conseil Général d'envisager la création d'un syndicat mixte pour coordonner les actions à mener : études et travaux. Il en a d'ailleurs accepté le principe.

Enfin, la réalisation d'un PAPI (plan d'aménagement et de prévention des inondations) me paraît indispensable. Il est d'ailleurs recommandé par les inspecteurs. Sur ce sujet, j'ai aussi sollicité le Président du Conseil Général qui portera ce projet. Il s'agit d'identifier toutes les actions de nature à réduire le risque inondations globalement sur l'ensemble du bassin de l'Argens : de la prévention, en passant par la gouvernance, jusqu'aux aménagements hydrauliques et les mesures de protection de l'environnement.



avec **André MARTIN**, Chef du Service Prédiction des Crues Méditerranée Est à METEO FRANCE

"... avertir automatiquement, très vite, les acteurs ... de l'aggravation des cumuls de pluie sur le territoire de la commune ..."

Var @ction : Quelles sont les évolutions du dispositif vigicrue par rapport à ce qui existait en juin dernier ?

André MARTIN : Quatre tronçons de cours d'eau du département du Var ont été ajoutés par le service de prédiction des crues (SPC) Méditerranée-Est au dispositif national de Vigilance Crues (www.vigicrues.gouv.fr) le 10 septembre 2010. Il s'agit des tronçons de rivières suivants :

- Argens Moyen (de Carcès aux Arcs) avec la station hydrométrique de référence des Arcs
- Argens Aval (des Arcs à l'embouchure), station hydrométrique de référence de Roquebrune-sur-Argens
- Nartuby (de Draguignan à la confluence), station hydrométrique de référence de Trans-en-Provence
- Gapeau (de Solliès-Pont à l'embouchure), stations hydrométriques de référence de Hyères et de LaCrau – Décapris.



André MARTIN
Chef du Service
Prédiction des Crues
Méditerranée Est

A partir d'un risque de crue faible à moyenne (vigilance jaune), le site de la vigilance crues informe sur la situation hydrologique et son évolution, de manière globale sur un territoire d'une part et de manière détaillée par tronçon d'autre part. Le site donne également accès aux graphiques des hauteurs et débits des cours d'eau aux stations hydrométriques gérées par la DREAL PACA.

Var @ction : Quelles sont les perspectives d'amélioration du système pour la Dracénie et l'Argens ? Pour le reste du département ?

André MARTIN : A partir de l'automne 2011, mise en place d'un premier service d'avertissement des communes signalant le caractère exceptionnel des pluies intenses observées par Météo-France.

Ce service sera proposé pour les communes de métropole dotées d'un PPRI et situées dans des zones observées dans des conditions satisfaisantes par le réseau de radars hydrométéorologiques.

Il sera basé sur l'analyse automatisée toutes les 15 minutes

des pluies observées (la pluie qui est déjà tombée et qui tombe) par l'imagerie radar étalonnée par les pluviomètres.

Il permettra d'avertir automatiquement, très vite, les acteurs (préfectures, mairies) par SMS et par e mail, de l'aggravation des cumuls de pluie sur le territoire de la commune.

Il pourra permettre aux communes, généralement déjà mobilisées par le volet « pluie – inondation » de la vigilance météorologique à l'échelle départementale, d'apprécier la nécessité d'activer leur Plan Communal de Sauvegarde et, le cas échéant, les services plus spécialisés qu'elles auraient mis en place compte tenu de leur vulnérabilité et de leurs enjeux spécifiques.

A partir de fin 2012 : En complément, le réseau de la prévision des crues conduit une étude de faisabilité, puis des expérimentations, visant à développer un service d'avertissement prenant explicitement en compte la vulnérabilité des territoires et le risque inondation. L'objectif sera de signaler aux collectivités une probabilité notable d'inondation par des crues soudaines ou du ruissellement avec des conséquences graves. Le déploiement sera progressivement engagé, dès lors que la faisabilité sera acquise.



André MARTIN
Chef du Service
Prévision des Crues
Méditerranée Est



Libre opinion

avec Max PISELLI , Maire de Draguignan, Vice-Président du Conseil Général

"... Il est donc très pertinent de regrouper les communes du bassin de la Nartuby et de l'Argens ... en un seul groupement intercommunal ..."

./..



Max PISELLI
Maire de
Draguignan
Vice-Président du
Conseil Général

Var @ction : Quelles sont vos réactions à la présentation de ce rapport ?

Max PISELLI : J'ai beaucoup apprécié la qualité et la précision des études techniques présentées lors de la réunion du 13 janvier. Elles ont permis d'éclairer le phénomène qui a provoqué les dramatiques inondations du 15 juin.

Notamment le phénomène de siphon, conséquence de l'abondance des précipitations, qui a entraîné le débordement catastrophique de la Nartuby.

Grâce à cette analyse on mesure mieux la nature du risque inondation sur notre territoire.

Cela va nous permettre d'adapter nos Plans de Sauvegarde Communaux, de préciser nos DICRIM et de réfléchir aux meilleures procédures d'alertes à mettre en œuvre en cas de nouvelle menace.

Var @ction : La mission d'inspection préconise d'établir une gouvernance des rivières : qu'en pensez vous ?

Max PISELLI : Je suis très favorable à ce projet et je soutiendrai donc totalement les initiatives que l'Etat prendra en ce sens.

Le 15 juin a bien montré les phénomènes de cause à effet entre les divers cours d'eau, les uns se gonflant du flot des autres.

Il est donc très pertinent de regrouper les communes du bassin de la Nartuby et de l'Argens - actuellement dispersées entre plusieurs structures telles que le SIAN ou le SIACIA - en un seul groupement intercommunal.

Une telle structure devrait rassembler les communes dans un rayon allant d'Ampus au Muy pour la Nartuby, puis jusqu'à la mer pour la partie aval de l'Argens, en intégrant aussi les communes situées en amont de l'Argens jusqu'à Seillons. Le Conseil Général devra bien sûr être partie intégrante du nouveau Syndicat. Nous devons nous placer dans une logique de bassin hydrologique qui traverse plusieurs territoires varois et dont l'aménagement doit être appréhendé au niveau départemental et non plus de manière fragmentaire.

Il en résultera une synergie de moyens techniques et financiers, seule susceptible de nous permettre de faire face aux dépenses colossales de remise en état de nos rivières, de leurs bassins et de prévention de futures crues.

Var @ction est une publication de la Préfecture du Var

Directeur de la publication : Paul MOURIER, Préfet

Coordination et rédaction : Service de la Communication Interministérielle de l'Etat en Département avec le concours des services de l'Etat

Crédits photos : Préfecture du Var.

